



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

**Comité consultatif
pour l'environnement
de la Baie-James**

ᐆᐅᓂᐅᐅᐅᐅᐅᐅ
ᐅᐅᐅᐅ
ᐅᐅᓂᐅᐅᐅᐅᐅᐅ

Siège social :
Mistissini

Secrétariat et correspondance générale :

Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James
Direction régionale du Nord-du-Québec
150, boul René-Lévesque Est, 8^e étage
Boîte 97
Québec (Québec) G1R 4Y1
Téléphone : (418) 528-7354
Telecopieur : (418) 646-0266

**COMPTE RENDU DE LA 116^e RÉUNION
DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT
DE LA BAIE JAMES
(ADOPTÉ)**

- DATE :** Le 7 avril 2000
- ENDROIT :** Environnement Canada
400, Youville
Montréal (Québec)
- ÉTAIENT PRÉSENTS :** Yves Désilets, Canada
Marian Fournier, Québec
Ginette Lajoie, ARC,
Claude Langlois, Canada, vice-président
Jacques Lefebvre, Québec, président
Pierre Moses, Québec
Jacques Robert, Canada
- Denis Bernatchez, secrétaire exécutif
- ÉTAIENT ABSENTS :** Carole Garceau, Québec
Susanne Hilton, ARC
Diom Romeo Saganash, ARC
Harm Sloterdijk, Canada
Willie Iserhoff, ARC
-



NOTE : L'avis de convocation invitait les membres à une réunion pour les 6 et 7 avril 2000. Cependant, comme aucun représentant de la partie crie ne s'est présenté le 6 avril, il n'y avait pas quorum. La réunion a donc eu lieu le 7 avril où un membre nommé par la partie crie était présent.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres et particulièrement à Marian Fournier dont c'est la première réunion, puis il ouvre la 116^e réunion du CCEBJ.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du compte rendu de la 115^e réunion du CCEBJ;
3. Affaires découlant de la dernière réunion;
4. Consultation sur la gestion de l'eau;
5. Projet modifiant la *Loi sur la qualité de l'environnement* et d'autres dispositions législatives en matière de gestion des déchets;
6. Devis d'appel d'offres sur les plans d'aménagement forestier (PAF);
7. Groupe de travail sur les critères et indicateurs (C&I);
8. Nouveau régime forestier;
9. Proposition budgétaire 2000-2001;
10. Participation à l'examen quinquennal de la LCÉE;
11. Varia :
 - Traduction de documents et de projets de lettre du CCEBJ;
 - Lettre de Romeo Saganash au ministre du MRN, datée du 20 janvier 2000;
 - Résolution pour la signature du nouveau président;
12. Date et lieu de la prochaine réunion.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 115^e RÉUNION DU CCEBJ

L'adoption du compte rendu de la 115^e réunion est reportée à la prochaine réunion.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES RÉUNIONS

Le suivi de la 115^e réunion se fait à partir de la note de service du 25 février 2000.

- a) Révision du document sur les critères et indicateurs (C & I) : Ce dossier est confié au groupe de travail sur les C & I qui est composé de Marian Fournier, Susanne Hilton, Jacques Lefebvre et de Jacques Robert.
- b) Rapport de l'atelier sur les critères et indicateurs : Le rapport modifié de l'atelier des 21 et 22 septembre 1999, n'a pas été envoyé par le président l'automne dernier. Le groupe de travail sur les C & I examinera le rapport et une proposition sera faite au CCEBJ.
- c) Révision de la LCÉE : Un membre nommé par l'ARC tient à ce que l'expression « projet de développement qui relève de la compétence fédérale » apparaissant aux commentaires du CCEBJ envoyés au ministre de l'Environnement du Canada soit modifiée pour « projet de développement qui engage des matières de compétence fédérale ». Après discussions, on constate que les membres nommés par le Québec s'objectent à cette modification qui ferait en sorte que la procédure fédérale s'appliquerait dès qu'il y a matière de compétence fédérale, ce qui n'est pas le cas présentement. Pierre Moses demande le vote sur la modification.

Les membres nommés par le Canada et par l'ARC votent en faveur de la modification alors que les membres nommés par le Québec votent contre. La demande de modification est donc adoptée à la majorité des voix. Le texte des commentaires du CCEBJ sera donc modifié, en mentionnant dans la note de transmission que les membres nommés par le Québec sont contre cette modification.

4. CONSULTATION SUR LA GESTION DE L'EAU

Le 4 avril dernier, le BAPE transmettait au CCEBJ ses commentaires sur les recommandations que l'on voulait voir apparaître au rapport conjoint BAPE/NIBI. Après discussion, les membres du CCEBJ demandent que le BAPE tienne compte de nos recommandations, même si elles ne font pas partie du mandat du BAPE, de façon à ce qu'elles soient prises en compte par le ministère de l'Environnement qui a la responsabilité de rédiger la politique sur la gestion de l'eau.

Les membres ont également discuté du devis rédigé par Harm Sloterdijk visant l'embauche d'une ressource, dont le mandat sera de rédiger le rapport distinct sur la gestion de l'eau que le CCEBJ veut envoyer au ministère de l'Environnement du Québec. Le devis sera modifié pour tenir compte des commentaires des membres. Les trois organismes suivants seront contactés afin de vérifier leur intérêt et leur expertise : l'INRS-eau, la Chaire en environnement de l'UQAM (Marc Lucotte), le Centre d'études nordiques (Yves Bégin) de même que des consultants

(Environnement Illimité, CGE, etc.). Une grille d'évaluation sera élaborée et intégrée au devis.

5. PROJET MODIFIANT LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS

L'automne dernier, le secrétaire du CCEBJ a préparé un projet de mémoire portant sur l'objet en titre. Le projet de mémoire a été mis à jour par le secrétaire. Lors de la 115^e réunion, les membres ont apporté quelques modifications au projet de mémoire et sont d'accord pour qu'il soit envoyé au ministre de l'Environnement du Québec.

6. DEVIS D'APPEL D'OFFRES SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (PAF)

Un membre nommé par l'ARC demande que ce dossier soit examiné par le groupe de travail sur les C & I et qu'une proposition soit faite à ce sujet à la prochaine réunion du CCEBJ.

7. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES CRITÈRES ET INDICATEURS (C&I)

Ce sujet a été traité au point 3 de l'ordre du jour.

8. NOUVEAU RÉGIME FORESTIER

Ce point est reporté à la prochaine réunion du CCEBJ.

9. PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2000-2001

Même si l'année financière 2000/2001 est déjà en cours, le CCEBJ préparera une proposition budgétaire. Un groupe de travail a été formé pour son élaboration. Les membres en sont : Yves Désilets, Marian Fournier et Ginette Lajoie. La partie I de la proposition budgétaire sera modifiée pour ajouter un montant de 25 000 \$ pour l'achat de mobilier et 10 000 \$ de frais de déménagement. La partie I sera soumise aux membres pour adoption alors que la discussion sur la partie II (plan d'action) sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

10. PARTICIPATION À L'EXAMEN QUINQUENNAL DE LA LCÉE

Ce sujet a été traité au point 3 c.

11. VARIA

- Traduction de documents et de projets de lettre du CCEBJ: Un budget supplémentaire sera intégré à la prochaine proposition budgétaire pour la traduction de documents.

Le CCEBJ a reçu des lettres des administrateurs provincial et fédéral concernant le problème de langue auquel il fait face présentement. Un membre nommé par le Canada ne croit pas qu'il soit approprié d'avoir la traduction simultanée (comme cela a été suggéré par un membre nommé par l'ARC) lors de nos réunions. Lorsqu'on entrevoit un problème de langue pour une réunion, il suggère que l'on embauche un interprète pour cette occasion spécifique. Un membre nommé par le Québec croit pour sa part que l'on peut s'entraider afin de faciliter les communications.

- Lettre de Romeo Saganash au ministre du MRN, datée du 20 janvier 2000: Ce point est reporté à la prochaine réunion.
- Résolution pour la signature du nouveau président: Résolution du CCEBJ no. 2000-04-07-01 portant sur l'autorisation du nouveau président à signer les chèques du CCEBJ pour la période s'étendant du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001.

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 22.3.5 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), le gouvernement du Québec a nommé M. Jacques Lefebvre à la présidence du CCEBJ pour la période s'étendant du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE M. Jacques Lefebvre soit autorisé à contresigner, avec le secrétaire exécutif M. Denis Bernatchez, les chèques du compte du CCEBJ pour la période s'étendant du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001.

Proposée par : Pierre Moses
Secondée par : Yves Désilets

12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du CCEBJ aura lieu à 9h00, le 10 mai 2000, dans les bureaux d'Environnement Canada, à la salle Outaouais/Saguenay, au 400 Youville, à Montréal.



DENIS BERNATCHEZ
Secrétaire

00-10-17

evalenvi\berde01\cr-116.doc